

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Collecte sélective ou consigne, l'important c'est de récupérer et de recycler le verre

Trois-Rivières, 27 février 2019 – Il y a 18 mois, Éco Entreprises Québec (EEQ), une société privée qui représente les entreprises qui mettent notamment en marché des contenants et des emballages, a initié un projet pilote afin d'évaluer les possibilités d'améliorer la qualité du verre recyclé. Le projet pilote « Verre l'innovation » effectué dans cinq centres de tri a permis de recycler 73 % du verre avec un taux moyen de pureté de 88,6 % pour le verre de forte granulométrie et de 98,8 % pour le verre plus fin, selon le bilan rendu public par EEQ.

L'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR) est fière de saluer de telles actions favorisant l'augmentation des quantités de verre récupérées et recyclées. Nous croyons fortement que l'amélioration de la qualité du verre recyclé permettra l'émergence de nouvelles filières québécoises de valorisation de cette matière dans le respect du concept d'économie circulaire. Rappelons que les citoyens du Québec disposent annuellement près de 120 000 tonnes de verre qui ne demandent qu'à être recyclées.

L'AOMGMR appuie toutes les initiatives favorisant la réduction des quantités de verre acheminées dans les sites d'enfouissement du Québec, nonobstant le fait qu'il puisse y être utilisé comme matériel de fondation pour les voies de circulation ou comme matériel de recouvrement alternatif.

L'AOMGMR tient à souligner le travail effectué par les gestionnaires des cinq centres de tri qui ont participé au projet pilote de EEQ soient : la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (Grande-Rivière), Récupération Frontenac (Thetford Mines), EBI (Joliette), le Centre de tri de Québec (Québec) et Tricentris (Terrebonne) et à les féliciter pour leur implication.

L'AOMGMR est un regroupement d'organismes municipaux intervenant en gestion des matières résiduelles. Nos membres offrent des services de gestion des matières résiduelles à plus de 85 % de la population du Québec et sont répartis à la grandeur de la province. Notre objectif est de favoriser une gestion efficace et efficiente des matières résiduelles, plus respectueuse de l'environnement et de la qualité de vie des citoyens.

Au nom de ses membres, l'AOMGMR invite tous les Québécois à poursuivre leurs efforts de valorisation des matières résiduelles en participant aux programmes de collecte mis en place par leur municipalité.

- 30 -